



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9287^e séance

Lundi 20 mars 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Afonso	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. de Rivière
	Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
	Ghana	M. Agyeman
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M ^{me} Gatt
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jenča.

M. Jenča (*parle en anglais*) : Selon son agence de presse officielle, le 16 mars, la République populaire démocratique de Corée a effectué ce qu'elle a décrit comme un exercice de tir de missile balistique intercontinental. Elle a annoncé que le missile balistique, qu'elle a déclaré être un Hwasong-17, avait volé sur une distance de 1 000 kilomètres et à une altitude de 6 045 kilomètres.

La République populaire démocratique de Corée a également lancé un missile balistique à courte portée dimanche, heure locale. Elle a déclaré que ce tir faisait partie d'un « exercice de simulation d'une contre-attaque nucléaire ». Il s'agit du quatrième tir effectué en l'espace de 11 jours par la République populaire démocratique de Corée en recourant à la technologie des missiles balistiques. Au total, la République populaire démocratique de Corée a procédé cette année à 14 tirs de systèmes de ce type.

La République populaire démocratique de Corée a considérablement intensifié ses activités relatives aux tirs de missiles en 2022, avec environ 70 tirs recourant à la technologie des missiles balistiques. Elle a déclaré que ces tirs faisaient intervenir des systèmes dotés d'armes nucléaires, y compris d'armes nucléaires dites tactiques. La plupart des systèmes mis à l'essai par ce pays sont en mesure de frapper des pays situés dans la région environnante. Les systèmes mis à l'essai le 18 février et le 16 mars, ainsi qu'à deux reprises l'année dernière,

sont capables d'atteindre la plupart des régions de la Terre. Une fois encore, la République populaire démocratique de Corée n'a émis aucune notification en ce qui concerne la sécurité aérienne ou maritime. Les tirs de missile non annoncés représentent un risque grave pour l'aviation civile internationale et le trafic maritime.

Le Secrétaire général condamne fermement le tir d'un nouveau missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée, ainsi que ses autres tirs recourant à la technologie des missiles balistiques.

Le Secrétaire général réitère ses appels à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle s'abstienne immédiatement de prendre de nouvelles mesures déstabilisatrices, qu'elle respecte pleinement ses obligations internationales au titre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et qu'elle reprenne le dialogue en vue de parvenir à une paix durable et à la pleine et entière dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne.

La République populaire démocratique de Corée poursuit activement son programme d'armes nucléaires. En septembre 2022, elle a approuvé une nouvelle loi fixant les conditions dans lesquelles elle pourrait utiliser des armes nucléaires, y compris à titre préventif dans certaines circonstances. Cette doctrine nucléaire a été réaffirmée le 17 mars dans le journal officiel du Parti du travail de Corée, le *Rodong Sinmun*.

Le 6 mars, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a indiqué que le site d'essais nucléaires de Punggye-ri « est toujours prêt à accueillir un essai nucléaire ». L'AIEA a indiqué que des signes d'activités continuent d'être observés sur le site. Elle a également constaté des activités de construction dans les installations nucléaires de Yongbyon, ainsi que des signes qui indiquent que le réacteur nucléaire de 5 mégawatts continue de fonctionner.

Un septième essai nucléaire constituerait une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et porterait atteinte aux normes internationales contre les essais nucléaires. Le Secrétaire général reste fermement déterminé à atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Comme nous l'avons indiqué dans nos précédents exposés au Conseil, la République populaire démocratique de Corée continue de mettre en œuvre son plan militaire quinquennal, dévoilé au cours du huitième Congrès du Parti du travail de Corée, en janvier 2021.

Ce plan prévoyait la mise au point de nouveaux missiles balistiques intercontinentaux à propergol solide, d'ogives à têtes multiples, de têtes de missile plus performantes, d'armes nucléaires tactiques, d'un satellite de reconnaissance militaire, de nouveaux systèmes d'aéronefs non habités, d'un missile balistique intercontinental d'une portée de 15 000 kilomètres et d'un planeur hypersonique.

La République populaire démocratique de Corée a clairement fait part de son intention de poursuivre ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La situation dans la péninsule coréenne continue d'évoluer dans le mauvais sens. Les tensions ne cessent d'augmenter, sans aucune voie de sortie en vue.

Le Secrétaire général demeure vivement préoccupé par les divisions qui ont empêché la communauté internationale d'agir au sujet de cette question, ainsi que d'autres menaces contre la paix et la sécurité dans le monde. La péninsule coréenne doit être un domaine de coopération. La séance d'aujourd'hui nous offre l'occasion de discuter des mesures concrètes qui permettraient de parvenir à une solution pacifique, globale, diplomatique et politique de la situation dans la péninsule coréenne. Comme nous l'avons déjà indiqué, tandis que le Conseil examine ses options, il y a plusieurs mesures concrètes qui permettraient de réduire les tensions.

Premièrement, la République populaire démocratique de Corée doit prendre immédiatement des mesures pour reprendre le dialogue en vue de garantir une paix durable et la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne. Cela suppose notamment que la République populaire démocratique de Corée s'abstienne de procéder à de nouveaux tirs recourant à la technologie des missiles balistiques ou à des essais nucléaires.

Deuxièmement, les canaux de communication, en particulier les canaux entre les responsables militaires, doivent être renforcés. Le fait de limiter les discours antagonistes contribuera à atténuer les tensions politiques et ouvrira la voie à la recherche de solutions diplomatiques.

Sur un autre plan, je tiens à souligner une fois de plus nos préoccupations concernant la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. L'ONU est prête à aider la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins médicaux et autres besoins fondamentaux des populations

vulnérables. Nous appelons de nouveau la République populaire démocratique de Corée à autoriser l'entrée sans entrave du personnel international, y compris le Coordonnateur résident, et des fournitures humanitaires, afin de permettre une intervention rapide et efficace.

Pour terminer, je voudrais rappeler que l'unité du Conseil de sécurité en ce qui concerne la question de la République populaire démocratique de Corée est indispensable pour apaiser les tensions et sortir de l'impasse diplomatique. La responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au premier chef au Conseil. Le Secrétariat est son partenaire dans cet effort.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jenča de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé instructif et de ses recommandations au Conseil de sécurité, et je salue la participation du représentant de la République de Corée à la présente séance.

Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté le tir d'un missile balistique intercontinental (MBI) et les tirs de missiles balistiques à courte portée effectués respectivement les 15 mars et 18 mars par la République populaire démocratique de Corée. Il y a un mois jour pour jour (voir S/PV.9264), nous étions réunis ici pour débattre du tir d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée. Nous avons appelé le Conseil à faire preuve d'unité face à la menace croissante que ce pays fait peser sur la paix et la sécurité internationales. Un mois plus tard, il a lancé un autre MBI, suivi quelques jours plus tard d'un autre tir de missile balistique, une fois encore en violation des multiples résolutions du Conseil de sécurité. Ces tirs sont non seulement menaçants, déstabilisants et illégaux, mais ils permettent aussi à la République populaire démocratique de Corée de poursuivre ses travaux de développement d'armes plus sophistiquées et plus dangereuses. Les tirs irresponsables et non annoncés de la République populaire démocratique de Corée présentent également des risques inacceptables pour l'aviation internationale et le trafic maritime.

Je sais que deux membres du Conseil pensent que nous devrions garder le silence. Mais le silence du Conseil ne produit aucun résultat.. Espérer que le régime

de la République populaire démocratique de Corée s'arrêtera de lui-même ne produit aucun résultat. Mois après mois, ces deux membres exigent que nous fassions la même chose et nous attendions à des résultats différents. Notre silence face aux surenchères de menaces de la République populaire démocratique de Corée affaiblit la crédibilité du Conseil, met en péril le régime mondial de non-prolifération et encourage la République populaire démocratique de Corée à bafouer le mandat collectif de cet organe. Ce n'est pas seulement la République populaire démocratique de Corée qui regarde, c'est le monde entier. Comment pouvons-nous garder le silence ?

Une résolution du Conseil de sécurité est la réaction appropriée en réponse au tir d'un seul MBI. Il ne s'agit pas là de ma seule opinion. C'était autrefois le consensus au sein du Conseil. Le Conseil a adopté à l'unanimité des résolutions en réponse aux trois premiers tirs de missiles balistiques intercontinentaux par la République populaire démocratique de Corée. Elles ont non seulement envoyé un message diplomatique clair à la République populaire démocratique de Corée et à tous ceux susceptibles de contribuer à la prolifération, mais elles ont également imposé des actions concrètes qui ont permis d'augmenter le coût associé au développement des programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée.

Du fait de la position actuelle du Conseil, nous avons assisté à 10 tirs de MBI depuis le début de l'année 2022. Face à cette crise, les États-Unis ont proposé à plusieurs reprises des mesures que le Conseil pourrait prendre. Nous avons clairement exprimé notre intention de négocier de bonne foi. La grande majorité des membres du Conseil se sont ralliés à notre engagement en faveur de la diplomatie. Mais trois États Membres ont refusé de participer à des échanges diplomatiques de bonne foi face à cette menace : la République populaire démocratique de Corée, qui continue de faire fi de nos multiples offres de dialogue, ainsi que la Chine et la Russie, dont l'obstruction aux travaux du Conseil encourage la République populaire démocratique de Corée à lancer des missiles balistiques en toute impunité. La Chine et la Russie diront qu'elles ne défendent pas la République populaire démocratique de Corée, mais leurs actes en disent plus que leurs paroles. Elles diront que les séances du Conseil et les exercices de défense légitimes sont des provocations. Je leur rappellerai que les textes du Conseil sont des déclarations unificatrices et qu'ils relèvent de la responsabilité du Conseil. Il ne s'agit pas d'actions provocatrices et ils ont déjà

permis de désamorcer des tirs de missiles par le passé. La campagne sans précédent de tirs de missiles menée par la République populaire démocratique de Corée a commencé bien avant que les États-Unis et leurs alliés ne reprennent leurs exercices défensifs de longue date.

Voici ma question : combien de fois la République populaire démocratique de Corée devra-t-elle violer les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité avant que la Chine et la Russie ne cessent de protéger son régime ? Combien de fois la République populaire démocratique de Corée devra-t-elle choisir les munitions plutôt que la nutrition ? Combien faut-il de personnes affamées en République populaire démocratique de Corée ? Que se passera-t-il si un essai de missile échoue en plein vol et fait pleuvoir des débris ? Que se passera-t-il en cas d'essai nucléaire aux portes de la Chine ? Il faut réfléchir à ces questions. En ce qui me concerne, trop c'est trop. Les États-Unis implorent les membres du Conseil de revenir au niveau de coopération qui existait auparavant concernant la menace que représente la République populaire démocratique de Corée.

Le Conseil doit envoyer trois messages à la République populaire démocratique de Corée et à tous les proliférateurs. Premièrement, le Conseil de sécurité et la communauté internationale condamnent ces actions qui font peser une menace évidente sur la paix et la sécurité internationales. Deuxièmement, nous réaffirmons et devons pleinement mettre en œuvre les résolutions que nous avons adoptées à l'unanimité. Troisièmement, il est temps que la République populaire démocratique de Corée abandonne ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible, et qu'elle entame un dialogue. À cette fin, les États-Unis ont proposé un projet de déclaration de la présidence, le dernier des textes du Conseil que nous avons rédigés, et j'encourage toutes les personnes présentes dans cette salle à se joindre à nous pour envoyer un message en faveur de la paix.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé et de ses recommandations claires au Conseil de sécurité.

La République populaire démocratique de Corée persiste dans son attitude de défi et reste déterminée à poursuivre la même politique d'escalade et de provocations que l'année dernière. Les nouveaux tirs de missiles constituent encore une fois une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et ce

comportement irrationnel est regrettable, déplorable et inacceptable. Ces tirs irresponsables constituent une menace directe pour la sécurité maritime et aérienne, comme vient de nous le dire le Sous-Secrétaire général, et ces actions provocatrices mettent en péril la paix et la sécurité dans le monde. Elles mettent en danger la vie des gens et accroissent l'instabilité et l'insécurité dans l'ensemble de la péninsule coréenne. Nous sommes dans une situation où le régime de la République populaire démocratique de Corée a fait son choix. Il est déterminé à continuer de défier la communauté internationale, à enfreindre le droit international et à faire preuve de mépris à l'égard des décisions du Conseil de sécurité.

La véritable question qui se pose ici et en dehors de cette salle, ainsi que dans l'opinion publique, est de savoir ce que le Conseil de sécurité va faire. À notre avis, il doit prendre position et, d'une seule voix, faire comprendre à la République populaire démocratique de Corée qu'un tel comportement est dangereux et intenable. Il doit user de son autorité et de ses outils pour empêcher toute nouvelle escalade dangereuse qui, faute de solution, pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la région et la communauté mondiale. S'il y a une chose dont nous sommes absolument certains, c'est que le Conseil de sécurité ne peut pas rester les bras croisés. Son mandat n'est pas de rester indifférent et son devoir n'est pas de rester silencieux. Il s'agit d'une sérieuse question de responsabilité, autant que d'une grave question de crédibilité. La République populaire démocratique de Corée ne peut continuer à violer impunément les résolutions du Conseil de sécurité et le régime des sanctions, comme elle le fait, tout en poursuivant ses programmes d'armes de destruction massive et de missiles nucléaires et balistiques qui menacent ses voisins et le monde.

Faire taire le Conseil sur cette question cruciale, c'est donner à Kim Jong Un l'impression qu'il peut continuer dans la même voie, et c'est exactement ce qu'il est en train de faire. Nous ne voyons pas de gagnants dans ce scénario. Il n'y en a pas, à part le régime et sa politique irresponsable et dangereuse. Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité doit prendre position et condamner collectivement les violations par le régime de ses résolutions et des accords de garanties conclus dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il faut faire comprendre très clairement au régime que ses efforts constants visant à menacer la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et au sein de la communauté mondiale ne seront pas tolérés. Sans cela, il n'y a aucune raison pour que le régime

change de cap, comme il le dit publiquement. L'Albanie estime donc qu'il faut agir et appuie la rédaction d'un texte du Conseil. Nous sommes prêts à soutenir toute mesure qui serait la plus appropriée, y compris la déclaration de la présidence proposée par notre collègue des États-Unis. Nous devons cesser de fermer les yeux sur cette question cruciale et ne pas attendre une catastrophe pour nous réveiller.

Vendredi dernier, les États-Unis et l'Albanie ont demandé l'organisation d'une réunion selon la formule Arria sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée. Il est extrêmement affligeant de constater que les seules nouvelles en provenance de la République populaire démocratique de Corée font état d'un régime militaire qui sacrifie son peuple par la famine, la pauvreté, l'absence de services de santé, l'esclavage, la violence, le travail et les disparitions forcés et des mesures de privation extrêmes. La population réclame de la nourriture, mais le régime lui fournit toujours plus d'armes, en dépensant des sommes folles pour mener à bien ses activités illégales en matière d'armes de destruction massive et de programmes nucléaires et de missiles balistiques.

Nous croyons fermement en la diplomatie et le dialogue. C'est la raison d'être du Conseil de sécurité. Bien que le régime de la République populaire démocratique de Corée n'ait pas proposé grand-chose à cet égard, nous l'appelons malgré tout à renoncer de manière complète, transparente, globale et définitive à ses programmes nucléaires, de missiles balistiques et d'armes de destruction massive, et à s'engager dans un processus de dialogue et de diplomatie digne de ce nom.

Le Conseil de sécurité peut apporter sa contribution à cet égard en faisant front commun, en parlant avec force d'une seule et même voix et en envoyant un message clair : trop, c'est trop.

Mais en l'occurrence, trop, c'est beaucoup trop. Toute autre attitude nuit au Conseil, à son rôle ainsi qu'à la paix et à la sécurité dans la péninsule et dans le monde.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Jenča pour son exposé.

Dans le passé, chaque tir de missile intercontinental entraînait une condamnation par le Conseil et un appel à respecter les résolutions adoptées à l'unanimité. Pourtant, depuis un an et face à la multiplication des tirs, nous sommes restés désunis et silencieux. Je le

dis gravement : l'inaction ne peut pas devenir la norme au Conseil.

Rappelons les enjeux : un missile balistique intercontinental (MBI) tel que le Hwasong-17 menace la sécurité de tous les membres du Conseil. Il peut frapper tous les continents. Il est capable d'emporter les têtes nucléaires dont la Corée du Nord dispose et qu'elle continue de fabriquer. Mais le MBI n'est qu'une partie du problème. Les missiles de courte portée, tels que ceux tirés hier, sont produits en série. Le régime a annoncé son souhait de continuer ses tirs jusque dans le Pacifique. À cela s'ajoutent une rhétorique nucléaire décomplexée et la probable préparation d'un septième essai nucléaire.

Soyons clairs, chacune de ces provocations défie l'autorité du Conseil et viole ses résolutions. Notre division offre à la Corée du Nord une couverture. La question qui est devant nous est très simple : le Conseil peut-il accepter que la Corée du Nord devienne un État nucléaire ? La France ne s'y résoudra pas. Elle ne s'y résoudra pas, car ne rien faire aujourd'hui revient à banaliser la prolifération nucléaire. Cela revient à accepter de voir, demain, les crises de prolifération se multiplier ailleurs dans le monde.

Face à ces provocations, la priorité est de renouer le dialogue, sans préconditions. Des propositions en ce sens ont été faites ; il appartient aux autorités nord-coréennes de les saisir, et aux États de la région de les y encourager.

Notre objectif est inchangé : la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord. Le Conseil doit faire respecter ses propres décisions, c'est le minimum. Pour enrayer l'escalade, il faut appliquer pleinement toutes les sanctions internationales adoptées à l'unanimité et lutter contre toutes les formes de contournements.

Ces nouvelles provocations exigent une réponse unie et résolue de la communauté internationale. La France ne ménagera aucun effort pour que le Conseil soit à la hauteur de ses responsabilités.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé.

Il y a un mois à peine, nous étions réunis dans cette salle pour débattre du lancement illégal d'un missile balistique intercontinental (MBI) par la Corée du Nord, qui a fait courir un grand risque aux navires

et aux aéronefs se trouvant dans la région et terrifié les citoyens japonais. Je regrette vivement que nous soyons de nouveau appelés à nous réunir pour débattre de la même situation. Une nouvelle fois, la Corée du Nord a lancé un missile balistique intercontinental dans notre direction, qui a atterri à seulement 200 kilomètres du Japon. La Corée du Nord a également lancé un autre missile balistique le 19 mars, heure locale. Le Japon condamne fermement ces actes illégaux et scandaleux.

Rappelons ce sur quoi nous avons travaillé. L'intitulé même du point de l'ordre du jour l'indique clairement : nous sommes réunis ici pour garantir la non-prolifération des armes nucléaires. C'est pour cette raison que le Conseil de sécurité a décidé que la Corée du Nord devait abandonner tous ses programmes d'armes nucléaires et s'abstenir de procéder à des lancements de missiles balistiques ou d'autres vecteurs d'armes nucléaires (résolution 1718 (2006)).

La Corée du Nord viole les résolutions du Conseil de sécurité. Elle exprime même publiquement son intention d'augmenter de manière exponentielle son arsenal nucléaire. On estime également que le dernier missile balistique intercontinental lancé a la capacité de frapper la totalité de l'Asie, de l'Europe, de l'Amérique du Nord, y compris New York, et de l'Afrique, et même une partie de l'Amérique du Sud. La Corée du Nord vient d'ailleurs d'annoncer publiquement que le lancement du 19 mars était un exercice d'attaque nucléaire tactique. La Corée du Nord menace le Japon, la région et le reste du monde avec son arsenal et ses vecteurs nucléaires.

Le Japon estime que le Conseil de sécurité ne doit pas laisser la Corée du Nord prendre en otage l'ensemble de la communauté internationale ; il doit au contraire empêcher cela. Ne nous laissons pas piéger par la rhétorique politique. Il ne s'agit pas de trouver une solution à un conflit où les parties sont sur un pied d'égalité. Il s'agit d'empêcher la prolifération des armes nucléaires et de lutter contre la menace qu'elles représentent. J'exhorte tous les membres du Conseil à se joindre à l'appel en faveur de la non-prolifération des armes nucléaires et à se garder d'offrir une échappatoire à la Corée du Nord.

Certains prétendent que nous sommes prisonniers d'un cercle vicieux action-réaction. C'est tout simplement faux. La Corée du Nord a continué à développer ses armes nucléaires et leurs vecteurs conformément à son plan militaire quinquennal. Nous ne devons pas nous laisser abuser par les tentatives du régime de justifier son ambition de se doter d'armes nucléaires. Nous devons être lucides à ce sujet.

Le seul cercle vicieux dans lequel nous avons tous été piégés ici est un cercle vicieux action-inaction. Le Conseil est resté trop longtemps passif face aux provocations de la Corée du Nord, et cette dernière a profité de son silence et s'est sentie libre de poursuivre sans relâche ses programmes illégaux d'armes de destruction massive.

Il est grand temps de mettre fin à ce cercle vicieux action-inaction. Nous devons nous acquitter de la lourde responsabilité qui nous a été conférée par tous les États Membres de l'ONU, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

À cet égard, le Japon réaffirme que, tout en étant prêt à œuvrer avec ses collègues pour adopter des mesures plus résolues, il appuie fermement le projet de déclaration du Président proposé par les États-Unis, qui constitue un pas en avant.

Notre place est-elle du côté de ceux qui enfreignent les règles, ou de ceux qui les respectent ? Nous connaissons la bonne réponse. Faisons notre travail.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé de ce jour et je salue la participation à la présente séance du représentant de la République de Corée.

Le Royaume-Uni condamne le lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un nouveau missile balistique intercontinental le 16 mars. C'était le dixième tir de missile balistique intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée depuis le début de 2022.

Nous ne devons pas nous y tromper. Ce missile n'a pas été mis au point, fabriqué, déployé et tiré du jour au lendemain. La première fois que la République populaire démocratique de Corée en a sorti un de ce type, c'était en 2020. Le modèle a fait l'objet de multiples essais depuis lors, dans le cadre d'un processus de développement planifié de longue date, au mépris des décisions du Conseil mais sous le couvert de deux de ses membres.

Les membres en question entendent sans doute mettre sur le même plan des exercices militaires défensifs légaux et les agissements de la République populaire démocratique de Corée, mais soyons clairs : des exercices défensifs sont sûrs quand les autres États en sont notifiés à l'avance et lorsqu'ils ont lieu dans des zones

définies, comme c'est le cas des exercices sud-coréens et américains.

Nous devrions protéger la crédibilité du Conseil de sécurité en opposant à pareilles violations une réponse ferme et unie. Cinq ans d'inaction, imposés au Conseil par deux de ses membres, n'ont renforcé la sécurité de personne. Le moment est venu d'adopter une résolution globale qui prévoit de nouvelles mesures ciblées pour répondre aux préoccupations de sécurité internationale tout en créant les conditions d'un dialogue renouvelé et en facilitant les opérations d'aide humanitaire.

Nous devrions rappeler que ces tirs illicites se font aux dépens du peuple nord-coréen, dont le Gouvernement détourne les ressources qu'il devrait consacrer aux besoins économiques de base pour les reporter sur son programme d'armement illégal. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée d'autoriser le personnel international des Nations Unies à entrer dans le pays. Des dérogations aux sanctions sont en place afin d'accélérer l'aide humanitaire.

Nous appelons une fois encore tous les États Membres à appliquer intégralement les résolutions en vigueur, pour lesquelles tous les membres du Conseil ont voté à de multiples reprises en vue de faire barrage au développement continu des programmes interdits de la République populaire démocratique de Corée.

Enfin, nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à cesser les tirs et à donner véritablement suite aux propositions de dialogue des États-Unis et de la République de Corée. La diplomatie est le seul moyen de parvenir à une paix pérenne dans la péninsule coréenne.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de nous avoir présenté une fois de plus un exposé important. Je souhaite la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent de la République de Corée.

La semaine dernière, nous avons été témoins d'une série de tirs de missile balistique très préoccupants de la part de la République populaire démocratique de Corée. Jeudi, la République populaire démocratique de Corée a de nouveau tiré un missile balistique intercontinental (MBI), apparemment un Hwasong-1, dont la portée lui permet d'atteindre pratiquement n'importe quel endroit du globe. Ce tir de MBI s'est accompagné d'une succession presque quotidienne d'autres tirs de missile balistique, dont le dernier en date a eu lieu pas plus tard qu'hier.

Malte condamne fermement ces tirs, effectués au mépris flagrant des résolutions du Conseil de sécurité. Nous rappelons une fois de plus que le Conseil a décidé, par sa résolution 2397 (2017), adoptée à l'unanimité en réponse à un tir de MBI par la République populaire démocratique de Corée, qu'il imposerait des restrictions supplémentaires à la République populaire démocratique de Corée en cas de nouveaux tirs. À l'époque, il avait estimé à juste titre qu'un seul tir de MBI suffisait à constituer une menace à la paix et à la sécurité régionales et internationales, et avait agi en conséquence. Aujourd'hui, hélas, il se trouve paralysé, de telle sorte qu'il n'a pas pu réagir au moindre des tirs de MBI effectués au cours de l'année écoulée.

Ces tirs ne sont que la dernière manifestation en date du comportement irresponsable et profondément préoccupant de la République populaire démocratique de Corée, qui fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales et bat en brèche les efforts mondiaux de non-prolifération.

En dépit de ses obligations, et sans se soucier un instant des inquiétudes exprimées par nombre d'États Membres, la République populaire démocratique de Corée poursuit ses programmes de missiles balistiques et d'armes nucléaires, avec un nombre sans précédent de missiles balistiques tirés en 2022. Les trois premiers mois de 2023 donnent à voir une tendance très similaire.

La République populaire démocratique de Corée a récemment annoncé une nouvelle doctrine énonçant les conditions dans lesquelles elle pourrait employer des armes nucléaires, y compris de manière préventive. Elle a par ailleurs annoncé qu'elle comptait accroître de manière exponentielle son arsenal nucléaire, notamment ses armes tactiques, et qu'elle mettrait également au point un nouveau système de MBI et lancerait son premier satellite militaire.

On ne saurait trop insister sur la gravité de la situation. Le Conseil de sécurité ne peut pas rester plus longtemps sans rien faire alors que ses décisions, telles que formulées dans plusieurs de ses résolutions, et sa crédibilité sont constamment bafouées. Il a le devoir et la responsabilité de se saisir des menaces à la paix et à la sécurité internationales et de les contrer.

Malte exhorte la République populaire démocratique de Corée à s'engager sincèrement dans un dialogue en vue de la dénucléarisation et à respecter ses obligations en vertu des résolutions du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée

doit abandonner complètement et de façon vérifiable et irréversible ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques et revenir au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous l'appelons instamment à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Malte reste préoccupée par la situation humanitaire de la population de la République populaire démocratique de Corée. Cette situation est catastrophique, et la direction du pays persiste à ignorer des besoins humanitaires graves. On estime que 10,7 millions de personnes sont sous-alimentées et ont besoin d'une assistance d'urgence. Au lieu de cela, la République populaire démocratique de Corée choisit de gaspiller ses ressources dans des tirs de missile balistique coûteux et dans son programme d'armement illégal. Elle maintient les restrictions imposées à l'accès des acteurs humanitaires. Malte demande à la République populaire démocratique de Corée de redonner accès au personnel des Nations Unies et aux autres acteurs humanitaires afin que sa population puisse recevoir l'aide dont elle a besoin.

Enfin, je tiens à rappeler à tous les membres du Conseil de sécurité notre objectif commun : la paix, et la dénucléarisation de la péninsule coréenne. La temporisation et l'inaction ne feront que repousser sa concrétisation. Le Conseil doit prendre ses responsabilités et agir maintenant pour faire appliquer ses décisions. À cette fin, Malte est en faveur d'une déclaration présidentielle.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je salue la présence parmi nous du Représentant permanent de la République de Corée. Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé. Je remercie également la présidence du Conseil de sécurité d'avoir convoqué la présente séance à la demande de plusieurs pays, dont l'Équateur, face aux nouveaux tirs de missiles balistiques intercontinentaux effectués par la République populaire démocratique de Corée. Depuis 2022, il s'agit d'une pratique récurrente, qui ne donne pas lieu à une réponse unie de la part du Conseil de sécurité.

Comme nous l'avons dit le 20 février (voir S/PV.9264), ces agissements menacent la paix et la sécurité régionales et internationales, exacerbant les tensions dans un contexte complexe, et minent la crédibilité de l'action du Conseil de sécurité. Pour cette raison, l'Équateur condamne le récent tir, qui défie une

fois de plus les dispositions du Conseil et l'architecture internationale de désarmement et de non-prolifération. Nous exhortons par conséquent la République populaire démocratique de Corée à se conformer de nouveau à ses obligations en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Je réaffirme qu'il convient d'appliquer la résolution 2397 (2017), adoptée à l'unanimité, par laquelle le Conseil s'est engagé à prendre d'autres mesures lourdes en réponse à tout autre tir effectué par la République populaire démocratique de Corée. Dans cette résolution et celles qui l'ont précédée, toutes adoptées à l'unanimité, le Conseil s'est aussi déclaré profondément préoccupé par les terribles épreuves auxquelles est soumise la population de la République populaire démocratique de Corée, et a condamné le fait que la République populaire démocratique de Corée « poursuive ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques au lieu d'améliorer le sort de sa population alors que les besoins des habitants sont très loin d'être satisfaits » (*résolution 2397 (2017), par. 23*).

Comme ma délégation l'a rappelé lors de la réunion du Conseil qui s'est tenue vendredi selon la formule Arria, la résolution 2397 (2017) reflète également les incidences particulières que ces politiques ont sur l'insécurité alimentaire des femmes et des filles. Compte tenu de ce qui précède, l'Équateur appuie les efforts déployés pour parvenir à une solution diplomatique et politique permettant la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne et, en attendant, nous réaffirmons que le Conseil a la responsabilité d'exploiter tous les outils à sa disposition pour promouvoir le respect de ses résolutions par la République populaire démocratique de Corée.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé instructif et je souhaite la bienvenue à la délégation de la République de Corée à la présente séance.

Nous sommes une fois de plus frappés par la chronologie de nos séances. Voilà un mois, jour pour jour, que nous nous sommes réunis pour la dernière fois dans cette salle pour discuter d'un tir de missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.9264). Le Brésil avait alors condamné ce tir dans les termes les plus fermes, ce que nous faisons à nouveau aujourd'hui. Bien que nous soyons également disposés à condamner les futurs tirs, il nous semble toutefois évident que quelque chose doit changer.

Trois options s'offrent à nous. Nous pouvons nous résigner à revenir dans cette salle tous les mois pour écouter des exposés, condamner des tirs de missiles et réaffirmer nos positions nationales. Cela pourrait facilement devenir une nouvelle norme pour ce dossier : des séances mensuelles au cours desquelles nous entendons des mises à jour techniques et répétons nos positions, comme nous le faisons pour d'autres sujets.

Nous pourrions également réduire le nombre de séances et nous résoudre à faire moins. Nous pourrions décider que la situation dans la région est tout simplement trop complexe, que les divisions au sein du Conseil de sécurité sont trop profondes et qu'il n'y a tout bonnement pas assez de convergences dans les positions pour permettre au Conseil d'agir. Nous ne nous réunirions qu'en cas d'événements vraiment inhabituels, comme un essai nucléaire. Le reste du temps, entre les tirs de missiles et les risques croissants d'accidents, nous nous contenterions d'espérer que tout ira pour le mieux.

Ces deux options sont extrêmement dangereuses. La première normalise l'action pour la forme, tandis que la seconde normalise l'inaction. Je voudrais en suggérer une troisième.

Nous pouvons prendre acte de la complexité de la situation et de l'existence de divisions au sein du Conseil, tout en choisissant de réfléchir concrètement à ce qui peut être fait dans ce contexte complexe et divisé. Cela requiert nécessairement des compromis de la part de chacun. Pourtant, cette option constitue notre meilleur espoir de progresser dans ce dossier vers notre objectif commun, à savoir la paix, la stabilité et la dénucléarisation.

Dans cet esprit de réflexion concrète, qu'il me soit permis de formuler quelques propositions sur lesquelles le Conseil pourrait travailler immédiatement.

La Mission des États-Unis a distribué un projet de déclaration du Président du Conseil. Nous pensons que le texte constitue un bon point de départ pour des négociations. Le Conseil de sécurité peut travailler à l'élaboration d'un texte qui reflète les opinions de ses membres, en soulignant la nécessité, d'une part, de condamner et, d'autre part, de dialoguer sur la durée. Nous demandons instamment à tous les membres de participer de bonne foi aux discussions sur cette proposition afin que nous puissions rédiger un document équilibré qui représente autant que possible la diversité des points de vue au sein du Conseil.

Deuxièmement, nous avons entendu à plusieurs reprises des références à des projets de résolution qui ont été proposés dans le passé, mais qui n'ont jamais été adoptés. Nous pourrions, et devrions, organiser des discussions techniques au niveau des experts pour voir comment les deux textes pourraient être fusionnés en un seul document propre à réunir le consensus. Nous sommes d'accord pour dire que l'autorité du Conseil doit être préservée, qu'il faut régler la situation humanitaire et qu'il faut trouver une solution politique pacifique aux problèmes de la péninsule. Un accord devrait être possible. Travaillons dans ce sens.

Enfin, nous devrions réfléchir de manière créative au rôle que l'ONU elle-même peut jouer pour apaiser les tensions, faciliter le dialogue et contribuer à mettre en place un processus de négociation transparent, prévisible et perçu comme légitime par tous. Le Conseil, en vertu de l'autorité que lui confère le Chapitre VI, dispose d'une ample marge de manœuvre pour offrir ses bons offices et recommander des mesures d'ajustement susceptibles de jeter les bases d'un dialogue suivi. Les dispositions du Chapitre VI restent cruellement sous-exploitées dans ce dossier. Nous devons réexaminer la panoplie d'outils prévus au Chapitre VI si nous voulons trouver une solution globale à cette situation.

Pour conclure, la situation est urgente et le Conseil doit agir. Cependant, agir ne signifie pas toujours répéter ce que nous avons fait dans le passé. Agir, dans un contexte de tension et de division, revient à trouver des moyens novateurs pour jeter des ponts, réduire les tensions et réaffirmer l'autorité du Conseil en tant que principal organe de promotion de la paix et de la sécurité. Il doit le faire en utilisant tous les outils dont il dispose, y compris, et même surtout, ceux qui participent au règlement pacifique des différends.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de l'exposé qu'il a présenté au Conseil de sécurité, et je salue la participation du Représentant permanent de la République de Corée à la présente séance.

Cela fait seulement trois mois que l'année a commencé et la République populaire démocratique de Corée a déjà lancé 11 missiles balistiques à courte portée et deux missiles balistiques intercontinentaux, dont le plus puissant, le Hwasong-17. Cette évolution reflète de manière inquiétante l'intransigeance de la République populaire démocratique de Corée à l'égard des résolutions du Conseil et sa détermination à atteindre

ses objectifs pour 2023, fixés lors de la sixième réunion plénière du huitième Comité central du Parti du travail de Corée, qui s'est tenue au début de l'année.

Les agissements de la République populaire démocratique de Corée visant à tester, perfectionner et mettre au point avec acharnement ses armes et son arsenal nucléaire violent ses obligations découlant du droit international et des résolutions du Conseil. Nous sommes gravement préoccupés par la situation et déplorons vivement les actions de la République populaire démocratique de Corée. Nous répétons notre appel à l'apaisement des tensions sur la péninsule coréenne et exhortons une nouvelle fois la République populaire démocratique de Corée à respecter les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à s'abstenir de procéder à d'autres tirs de missiles balistiques et à se conformer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi qu'aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Comme nous l'avons souvent dit, les outils de pression que le Conseil a utilisés jusqu'à présent, en particulier ses résolutions et sanctions en vigueur, n'ont pas pleinement permis de faire en sorte que la République populaire démocratique de Corée cesse ses programmes d'armement ni d'obtenir sa coopération. En tant que Conseil, nous devons dès lors réévaluer notre approche et nous réengager en faveur de nos objectifs communs pour réaliser des progrès concrets en faveur de la paix et de la sécurité dans la péninsule coréenne.

Nous pensons qu'une approche pragmatique, fondée sur des principes et s'appuyant sur la diplomatie, le dialogue et l'instauration d'un climat de confiance est nécessaire pour créer progressivement des conditions permettant des échanges constructifs entre la République populaire démocratique de Corée et la communauté internationale concernant son programme d'armement. À cet égard, nous prenons note des mesures concrètes qui ont été suggérées aujourd'hui dans l'exposé du Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča.

Si les diverses parties prenantes peuvent avoir des intérêts différents au regard de la situation en République populaire démocratique de Corée, il est manifeste qu'une péninsule nucléarisée n'est dans l'intérêt de personne. Nous devons donc œuvrer de concert pour renforcer l'unité du Conseil sur cette question et agir de bonne foi au nom de tous les États Membres qui nous ont confié l'importante mission du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé et je salue la présence parmi nous de l'Ambassadeur de la République de Corée.

Nous nous réunissons ce matin suite au lancement, le 16 mars dernier, par la République populaire démocratique de Corée, d'un nouveau tir de missile balistique (Hwasong-17) de portée intercontinentale. Cet énième tir a été précédé, deux jours plus tôt, par le lancement de deux missiles de courte portée et suivi, hier, par un autre missile balistique de courte portée. La régularité de ces tirs et leur montée en puissance témoignent d'une escalade sans précédent. La capacité militaire de la République populaire démocratique de Corée et la rhétorique de plus en plus offensive qui accompagne ces démonstrations de force ne laissent plus de doute sur le niveau de la menace, non seulement dans la péninsule coréenne, mais encore au plan international. Cette situation doit être très vite endiguée, afin d'éloigner tout risque de catastrophe intentionnel ou accidentel. D'autant que, si l'on en croit la communication de la République populaire démocratique de Corée, ces tirs impliquent également des missiles de croisière tactiques. Mon pays condamne ces tirs de missiles et, en tant qu'État partie au Traité sur la non-prolifération, réitère son attachement à la non-prolifération nucléaire, et réaffirme le rôle central de ce Traité dans l'architecture de désarmement internationale. Les parties doivent s'y conformer.

Le Conseil de sécurité doit garantir la paix et la sécurité internationales. Le fait qu'il se trouve empêché dans son action est un sujet de grande préoccupation. De nombreuses populations dans cette région du monde vivent sous la menace permanente d'une attaque ou d'un accident militaire. Ceci n'est acceptable ni pour les uns, ni pour les autres. Nous appelons l'ensemble des parties à tout mettre en œuvre pour revenir à la table des négociations, pour trouver une solution politique à cette situation. Un consensus doit être trouvé pour sortir de l'impasse actuelle et mettre une halte à l'augmentation exceptionnelle de la production d'armes, y compris des armes nucléaires tactiques. Le statu quo ne cesse d'amplifier les tensions. Chaque nouveau tir rapproche un peu plus le risque d'une confrontation, dont les conséquences seraient désastreuses. Une telle issue n'est clairement pas envisageable.

Pour finir, mon pays appelle les parties, ainsi que les pays qui ont une quelconque influence, à faire un pas décisif vers la reprise des négociations. Les obstacles

qui parsèment encore la voie du dialogue doivent être levés pour permettre aux parties de négocier de façon ouverte, franche et sincère dans le but de mettre fin à la menace nucléaire dans la péninsule coréenne.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Miroslav Jenča pour son exposé. Le deuxième lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale cette année est la triste illustration de l'escalade des tensions sécuritaires dans la région.

La Suisse le répète : le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée est une menace pour toute la communauté internationale. Les conséquences humanitaires catastrophiques que provoquerait l'emploi d'armes nucléaires doivent nous inciter à redoubler d'efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire. C'est donc avec inquiétude que la Suisse a suivi l'augmentation des tirs de missiles balistiques, mais également des essais de missiles de croisière, par la République populaire démocratique de Corée, qui développe ainsi des vecteurs nucléaires de plus en plus dangereux et nombreux. Nous nous retrouvons aujourd'hui, à nouveau, dans des circonstances similaires au mois dernier (voir S/PV.9264) et échangeons des propos comparables. Toutefois, cette séance et notre discussion restent importantes, car nous ne pouvons pas ignorer notre devoir et nos responsabilités qui se déclinent dans les domaines suivants.

Premièrement, dans le domaine de la non-prolifération nucléaire, il est de notre devoir collectif de condamner les essais de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Ces tirs sont en violation des résolutions du Conseil de sécurité, et donc du droit international. La Suisse exhorte à nouveau la République populaire démocratique de Corée à mettre en œuvre ses obligations selon les résolutions du Conseil et à prendre des mesures concrètes en vue d'abandonner ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous appelons également la République populaire démocratique de Corée, ainsi que tous les autres États visés à l'annexe 2, à signer et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous rappelons que si les obligations qui découlent des résolutions valent en premier lieu pour la République populaire démocratique de Corée, elles s'appliquent également à tous les États, qui sont tenus d'assurer et de

faire respecter la mise en œuvre effective des sanctions pertinentes du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, dans le domaine de la mise en œuvre des sanctions, la Suisse salue l'attention du Conseil pour veiller à ce que l'aide humanitaire reste possible. Le Conseil a d'ailleurs démontré son engagement et son unité en adoptant la résolution 2664 (2022), qui doit être mise en œuvre. Le Comité 1718 (2006) joue un rôle essentiel, afin de faciliter l'aide humanitaire grâce à un système d'exemptions. Ce mécanisme est désormais complété par une exemption humanitaire applicable à l'ensemble des régimes de sanctions. Nous espérons donc que, une fois que les lourdes restrictions liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui entravent gravement l'aide humanitaire internationale seront levées par la République populaire démocratique de Corée, cette aide humanitaire pourra reprendre rapidement.

Troisièmement, le Conseil a un rôle à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Son silence prolongé suscite l'inquiétude et l'empêche d'agir comme acteur politique sur la péninsule coréenne. Or, comme nous l'avons une fois de plus pu constater lors des interventions précédentes, la volonté collective et individuelle de mener et de soutenir un dialogue avec la République populaire démocratique de Corée existe. Nous accueillons favorablement l'appel aux bons offices du Secrétaire général et nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à engager un dialogue avec le Conseil et le système onusien de manière constructive.

Cet appel au dialogue devrait s'articuler autour d'une position unie du Conseil, et la Suisse soutiendra tous les efforts pour parvenir à cette unité. L'option d'une déclaration présidentielle nous semble une voie à cette fin, et nous encourageons tous les membres dans leur recherche d'un consensus.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Jenča de son exposé. Les tensions augmentent et les antagonismes s'intensifient dans la péninsule coréenne, et cela préoccupe la Chine. Nous avons pris note des tirs effectués récemment par la République populaire démocratique de Corée, ainsi que des opérations militaires en cours lancées récemment par certains pays dans la région. Il est impératif que toutes les parties fassent preuve de calme et de retenue, évitent les démonstrations de force et fassent en sorte que la situation ne se détériore davantage ou ne devienne totalement incontrôlable.

Cette évolution de la situation dans la péninsule coréenne n'est pas fortuite. En 2018, la République populaire démocratique de Corée a fait un geste positif en vue de renoncer à ses armes nucléaires en échange de la sécurité. Cependant, les États-Unis n'ont pas répondu de bonne foi conformément au principe de réciprocité, ce qui a gâché une occasion importante de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule. Depuis le début de l'année, les États-Unis et d'autres pays continuent d'organiser des exercices militaires conjoints à grande échelle et sans précédent à l'intérieur et autour de la péninsule, et prévoient d'étendre le déploiement d'armes stratégiques. Cette tactique de dissuasion et de pression a renforcé le sentiment d'insécurité de la République populaire démocratique de Corée, ce qui a conduit à l'exacerbation actuelle des tensions. Dans sa dernière déclaration, le Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a souligné que les actions de ce pays étaient des contre-mesures face aux activités hostiles des États-Unis.

La communauté internationale doit faire face au nœud du problème de la péninsule, tirer les enseignements de l'histoire et rester engagée en faveur d'une solution politique. À cet égard, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, toutes les parties doivent faire preuve de retenue et de bonne volonté, rechercher une solution dans le calme, la sérénité et la stabilité, et s'efforcer d'établir des échanges positifs pour renforcer progressivement la confiance mutuelle. La représentante des États-Unis vient d'affirmer que son pays recherche le dialogue avec la République populaire démocratique de Corée et est engagé en faveur des efforts diplomatiques. Cependant, en dépit de ces affirmations, les États-Unis fabriquent des tensions dans la péninsule. Une telle approche est tout simplement dangereuse et hypocrite. Les États-Unis devraient plutôt faire preuve de sincérité et prendre l'initiative de proposer des solutions réalistes et applicables qui répondent directement aux préoccupations légitimes de la République populaire démocratique de Corée afin de créer des conditions favorables à l'amélioration de la situation.

Deuxièmement, la Chine est favorable à ce que le Conseil de sécurité joue un rôle constructif dans la promotion d'un règlement politique. Les discussions menées et les mesures prises par le Conseil doivent contribuer à la désescalade, à la reprise du dialogue et à la promotion de l'unité. Le Conseil ne doit pas se contenter de tenir des réunions pour la forme. La Chine

a exprimé ses réserves concernant l'adoption d'une résolution du Conseil ou d'une déclaration de la présidence, précisément parce qu'elle ne considère pas cela comme constructif. Au contraire, nous craignons que cela ne fasse qu'aggraver la situation déjà tendue dans la péninsule coréenne. Si les États-Unis espèrent réellement sortir de l'impasse actuelle, ils doivent répondre favorablement et sérieusement au projet de résolution proposé conjointement par la Chine et la Russie en vue d'améliorer la situation humanitaire. Cela enverrait un message positif propice à la promotion d'un règlement politique et encouragerait la République populaire démocratique de Corée à reprendre le dialogue, créant ainsi des conditions favorables à l'apaisement des tensions dans la péninsule.

Troisièmement, la représentante des États-Unis a déclaré que nous devons défendre l'autorité et la crédibilité du Conseil de sécurité. Cependant, les États-Unis ont demandé à la République populaire démocratique de Corée de renoncer à ses armes nucléaires au nom de la non-prolifération, tout en transférant des tonnes d'uranium enrichi de qualité militaire à un État non doté d'armes nucléaires. Cette pratique du deux poids, deux mesures est précisément la raison pour laquelle la crédibilité du Conseil de sécurité est gravement compromise. La coopération sur les sous-marins nucléaires entre les États-Unis et leurs deux autres partenaires a encore affaibli le régime international de non-prolifération, provoquant une course aux armements et menaçant la paix et la sécurité dans la région. En outre, elle empêche la communauté internationale de persuader la République populaire démocratique de Corée d'abandonner son programme d'armes nucléaires et de promouvoir la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

La Chine appelle les différents pays concernés à tenir compte des appels de la communauté internationale et des pays de la région à abandonner la mentalité de la guerre froide et à cesser toute politique de blocs et toute manipulation politique. Ils doivent s'acquitter sincèrement de leurs obligations en matière de non-prolifération en abrogeant la décision relative à la coopération sur les sous-marins nucléaires et en choisissant la voie d'un règlement politique moyennant l'adoption de mesures concrètes.

La Chine appelle toutes les parties concernées à adhérer à une vision commune, globale, collaborative et durable de la sécurité et à assumer leurs responsabilités respectives. Les préoccupations légitimes de toutes les parties doivent être dûment prises en compte, dans

le cadre d'un dialogue équilibré et constructif, afin de parvenir à la sécurité commune. La Chine continuera de suivre une approche à double voie, synchronisée et progressive et de jouer son rôle dans la recherche d'un règlement politique de la situation dans la péninsule coréenne.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé et je salue la participation à la présente séance du représentant de la République de Corée.

Nous nous associons au Secrétaire général pour condamner avec la plus grande fermeté le tir d'un missile balistique intercontinental (MBI) par la République populaire démocratique de Corée le 15 mars, le dixième de ce type en 12 mois. Ce missile est tombé à seulement 200 kilomètres du sol japonais, mettant non seulement des vies en danger, mais aussi le trafic maritime et aérien. À la même époque l'année dernière, le Conseil se réunissait pour discuter du premier tir d'essai d'un MBI par la République populaire démocratique de Corée après une interruption de cinq ans (voir S/PV.9004). La République populaire démocratique de Corée a également tiré un missile balistique à courte portée le 19 mars, heure locale, ce qui témoigne d'une escalade alarmante de son programme d'essais. Il est profondément regrettable que la République populaire démocratique de Corée continue de se comporter de façon dangereuse et irresponsable, menaçant ses voisins et remettant en cause les normes mondiales en matière de non-prolifération. Cela représente une menace non seulement pour la région, mais aussi pour nous tous et pour notre stabilité. L'érosion du régime de non-prolifération continue de menacer la paix et la sécurité internationales.

La République populaire démocratique de Corée doit respecter le droit international et la Charte des Nations Unies. Elle doit respecter les résolutions du Conseil de sécurité et réintégrer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'année dernière, nous avons exhorté le Conseil à agir et à ne pas considérer ce comportement provocateur comme la norme. Malheureusement, un an plus tard, l'escalade se poursuit et nous ne sommes pas plus près de la stabilité dans la péninsule coréenne. Les Émirats arabes unis appellent le Conseil de sécurité à s'unir pour condamner les agissements de la République populaire démocratique de Corée.

Les Émirats arabes unis remercient le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la

résolution 1718 (2006) de son travail. Celui-ci a décrit en détail les mesures prises par la République populaire démocratique de Corée pour échapper aux sanctions en mer et rendu compte de faits alarmants concernant les cybermenaces et leurs auteurs. Aujourd'hui, nous devons garder à l'esprit les informations claires et détaillées rapportées par le Groupe d'experts sur la manière dont la position nucléaire de la République populaire démocratique de Corée a évolué pour devenir plus agressive, aggravant ainsi le danger de manière exponentielle. Les récents essais de missiles balistiques et de croisière à courte portée effectués par la République populaire démocratique de Corée à des fins nucléaires dites tactiques devraient lancer un signal d'alerte. Le Groupe d'experts a également signalé que la production de matières destinées à la fabrication de missiles nucléaires s'était poursuivie, ce qui préoccupe vivement le Conseil de sécurité.

Des millions de Nord-Coréens continuent de souffrir de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, qui ont été exacerbées par les mesures mises en place par la République populaire démocratique de Corée pour lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous regrettons que les dirigeants nord-coréens consacrent les ressources limitées du pays à son programme d'armement illégal, alors que sa population a désespérément besoin d'aide humanitaire. Les Émirats arabes unis restent convaincus que le dialogue est la seule façon d'avancer sur la question de la péninsule coréenne, à la fois pour améliorer la vie de ceux qui souffrent et pour réaliser une paix véritable et durable. Il est grand temps que le Conseil de sécurité parle d'une seule voix pour faire face à la situation et pour que la diplomatie l'emporte. Nous devons également encourager le Secrétaire général à user de ses bons offices dans ce dossier, parallèlement à d'autres efforts de désescalade.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Notre position est bien connue : la Russie est opposée à toute activité militaire qui menace la sécurité de la péninsule coréenne et des pays d'Asie du Nord-Est. Nous continuons d'espérer que la tendance actuelle à l'escalade cédera le pas à l'apaisement des tensions par la négociation. À cet égard, nous appelons à la retenue et à prendre des mesures concrètes afin de relancer le dialogue.

En ce qui concerne l'examen régulier de la situation dans la péninsule coréenne par le Conseil

de sécurité, nous voudrions souligner une fois de plus la nécessité de prendre en compte tous les facteurs propres à cette situation. Seule une telle approche, qui tient compte à la fois des problèmes de longue date et des dernières mesures prises par toutes les parties concernées, permettra de mener une discussion véritablement constructive.

À cet égard, il convient de souligner une fois de plus la responsabilité particulière de Washington et de ses alliés, qui ont entrepris d'imposer des sanctions et une forte pression contre Pyongyang en se basant sur la notion de dissuasion dite élargie. Cela a déjà conduit à une forte augmentation de l'activité militaire en Asie du Nord-Est, laquelle ne sert manifestement qu'à retarder un règlement politique et diplomatique des problèmes de la péninsule coréenne et contredit les objectifs déclarés des membres du Conseil. Pourtant, nous continuons d'entendre un discours de plus en plus belliqueux, alors que l'intensité des manœuvres militaires menées par les États-Unis et leurs alliés ne faiblit pas. Ainsi, l'opération Freedom Shield menée par les États-Unis et la Corée du Sud a débuté le 13 mars, de même qu'une série de manœuvres sur le terrain, et la semaine prochaine devraient avoir lieu les premières manœuvres de Ssangyong organisées par les États-Unis et la Corée du Sud depuis cinq ans, auxquelles participeront les forces navales et aériennes. Il est particulièrement inquiétant que ces exercices soient officiellement présentés comme une preuve de « la volonté de l'alliance américano-sud-coréenne de parvenir à la paix par la force ».

Après avoir entendu de telles affirmations, on voit clairement quelle voie ces pays ont choisie et ce que valent réellement les appels à la négociation qu'ils lancent au Conseil. Ils font tout le contraire dans la pratique.

Je le répète, il n'y a pas d'autre solution qu'un processus politique et diplomatique multilatéral visant à établir un système de paix en Asie du Nord-Est qui tiendrait compte des préoccupations légitimes de tous les États de la région, j'insiste sur ce point, et aurait pour but de leur offrir des garanties de sécurité crédibles. Dans le cas contraire, la situation dans la péninsule coréenne restera prisonnière de ce cercle vicieux.

Nous rappelons encore une fois que, par le passé, Washington et ses alliés ont fait fi des mesures prises par Pyongyang en 2018 et en 2019. La mise en œuvre de ces mesures aurait pu conduire à une nette amélioration de la situation dans la sous-région. Les appels répétés que la République populaire démocratique de Corée a

ensuite lancés aux États-Unis pour qu'ils cessent leurs activités hostiles et renoncent à faire monter la pression sont également restés lettre morte. Il est inutile d'attendre de Pyongyang qu'il réagisse positivement à une pression accrue, à la menace d'une spirale de sanctions ou à des promesses vides de sens.

La situation dans la péninsule coréenne ne peut être dissociée des autres processus en cours dans la région Asie-Pacifique. Parallèlement à des efforts actifs pour renforcer les capacités militaires des alliés des États-Unis en Asie du Nord-Est, nous constatons que Washington continue de promouvoir de façon obsessionnelle sa doctrine de sécurité unilatérale dans la région Asie-Pacifique et crée de nouveaux blocs, tels que le pacte conclu avec l'Australie et le Royaume-Uni, également connu sous le nom d'AUKUS, dans le cadre duquel des sous-marins à propulsion nucléaire sont transférés à des États non dotés de l'arme nucléaire. Tout cela a un effet déstabilisateur et conduit à la formation de nouvelles lignes de démarcation artificielles dans cette partie du monde. Ces aspirations sont bien évidemment une source de préoccupation, non seulement pour Pyongyang, mais aussi pour d'autres pays de la région.

Il va sans dire que les tentatives d'accroître la pression exercée par les sanctions sur la République populaire démocratique de Corée n'aident en rien. Depuis de nombreuses années, nous insistons sur la nécessité de mettre un terme à cette politique qui est vaine dans la forme et inhumaine sur le fond. Cependant, les effets négatifs cumulés des mesures restrictives internationales et unilatérales ne cessent de se multiplier, exacerbant la situation de la population nord-coréenne. Je signale en particulier que non seulement les restrictions unilatérales portent atteinte à la souveraineté et aux intérêts légitimes des États Membres, mais qu'elles sont aussi contraires aux normes et aux règles du commerce international et portent atteinte à l'intégrité des restrictions convenues par le Conseil de sécurité. Les tentatives de conférer une quelconque légitimité à ces restrictions en s'appuyant sur l'autorité du Conseil de sécurité ou du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) sont inacceptables.

Nous rappelons que les résolutions du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée, dont l'importance du respect a été expressément soulignée aujourd'hui, prévoient aussi la recherche d'une solution politique et diplomatique. Ces dispositions restent inappliquées. Nous le redisons, la Russie s'est engagée à mettre en œuvre intégralement les

résolutions du Conseil de sécurité. À cet égard, nous attirons une nouvelle fois l'attention sur le plan d'action russo-chinois pour un règlement global de la situation dans la péninsule coréenne, qui prévoit la prise de mesures concrètes dans différents domaines par les États concernés. Le projet de résolution sino-russe portant sur les volets politique et humanitaire est toujours sur la table. L'adoption de ce texte pourrait véritablement contribuer aux efforts consentis par le Conseil pour régler la situation difficile qui prévaut actuellement dans la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mozambique.

Je tiens tout d'abord à remercier M. Miroslav Jenča de son exposé instructif. Nous saluons la participation du Représentant permanent de la République de Corée à la présente séance.

Le Mozambique exprime sa profonde inquiétude face à la montée des tensions et à la détérioration de la situation dans la péninsule coréenne. Le climat conflictuel qui règne dans cette région constitue une grave menace pour la paix et la sécurité, non seulement pour la péninsule coréenne, mais aussi pour d'autres régions du monde. En tant que nation éprise de paix et défenseuse d'une coexistence harmonieuse entre les peuples et les États, le Mozambique est préoccupé par la prolifération des armes nucléaires. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de s'abstenir de contribuer à l'escalade des tensions et de respecter la résolution 2270 (2016).

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est la principale raison pour laquelle l'Organisation des Nations Unies a été créée. La préservation de la paix, de l'harmonie et de la stabilité est par conséquent une responsabilité partagée par tous les États. C'est pourquoi le Mozambique ne peut tolérer des actes qui, de par leur nature, constituent de graves menaces pour la paix et la stabilité partout dans le monde. Nous encourageons la promotion d'un dialogue permanent avec la République populaire démocratique de Corée afin d'atténuer les tensions et de freiner la course aux armements nucléaires, contribuant ainsi à la prévention d'une catastrophe nucléaire.

Le Mozambique réaffirme son ferme appui à l'ambition du Secrétaire général d'assurer notre avenir commun, telle qu'elle est exposée dans son programme de désarmement. Nous considérons que les nouvelles

technologies doivent être utilisées pour améliorer la qualité de vie des personnes, et non pour aggraver les crises humanitaires. Nous croyons en des solutions engagées pour préserver les générations futures des armes de destruction massive afin que le monde soit plus sûr.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement du Mozambique à l'ensemble des efforts, mesures et initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde, en particulier dans la péninsule coréenne, au moyen d'un processus de dialogue crédible.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

La représentante des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole une deuxième fois. Je présente mes excuses aux membres du Conseil de sécurité, mais j'ai le sentiment de devoir corriger certains des sophismes que nous venons d'entendre de la bouche de nos homologues chinois et russe.

Premièrement, je voudrais revenir sur l'affirmation selon laquelle la République populaire démocratique de Corée a abandonné en 2018 son programme nucléaire et de missiles balistiques. Ce n'est pas vrai. La série de tirs à laquelle nous avons assisté nous montre à tous que la République populaire démocratique de Corée a continué de perfectionner son programme à l'intérieur de ses frontières, même si elle a temporairement cessé ses essais.

En ce qui concerne le pacte de sécurité trilatéral conclu entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, également connu sous le nom d'AUKUS, nous avons dit et répété à maintes reprises, et nous le réaffirmons ici dans cette salle, qu'il ne viole pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nos collègues chinois tentent une fois de plus de détourner notre attention de la question qui nous occupe, à savoir la condamnation de la prolifération dont se rend coupable la République populaire démocratique de Corée. Je trouve très intéressant que ni la Chine ni la Russie n'aient demandé aujourd'hui à la République populaire démocratique de Corée de cesser ses essais, pas une seule fois. Je sais que ces deux pays désapprouvent les essais en cours, mais je trouve vraiment révélateur et instructif qu'ils refusent de les condamner au Conseil de sécurité, alors que les 13 autres membres le font.

Je tiens à dire que leur projet de résolution conjoint sur la fourniture d'une aide humanitaire récompenserait selon nous la République populaire démocratique de Corée de son refus de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité. Le Gouvernement du pays prive son propre peuple de l'aide humanitaire dont il a besoin, qui atténuerait ses souffrances et permettrait à la communauté internationale d'accéder au territoire et d'apporter une aide, ce que nous sommes tous prêts à faire sans résolution.

En ce qui concerne les exercices militaires conjoints, ils existent de longue date, sont routiniers et de caractère purement défensif. Ils concourent à la sécurité des États-Unis et de la République de Corée, ainsi qu'à la paix et à la stabilité dans la région. Les États-Unis ne nourrissent aucune intention hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée. Nous n'avons jamais envoyé de missiles au-dessus de la République populaire démocratique de Corée. Aucune attaque n'a été menée sur le territoire de la République populaire démocratique de Corée. Toutefois, nous restons attachés à la sécurité de la République de Corée, et le dispositif de défense combiné de notre alliance en fait partie. Nos exercices ne sont pas la cause des tirs de la République populaire démocratique de Corée. Nous ne menions pas d'exercices lorsque la République populaire démocratique de Corée a commencé ses récents tirs à un rythme sans précédent.

Soyons clairs : notre séance porte sur la République populaire démocratique de Corée. Les États-Unis ne sont pas le sujet ici, mais les attaques de ce pays contre la paix et la sécurité et contre les résolutions du Conseil de sécurité, qui ont été adoptées par le Conseil tout entier. Il s'agit de condamner les agissements dont nous avons été témoins de la part de ce pays au cours des deux dernières années, y compris deux essais qui ont eu lieu la semaine dernière et que chacun des 15 membres du Conseil devrait condamner sans réserve.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de prendre à nouveau la parole et je tâcherai d'être bref.

Tout d'abord, je voudrais aborder la question de la coopération entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis (partenariat AUKUS), soulevée par la Chine

et la Russie. Les programmes nucléaires et de missiles balistiques illégaux de la Corée du Nord violent de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Il n'y a donc aucune comparaison possible entre le partenariat AUKUS et la menace déstabilisatrice que la République populaire démocratique de Corée fait peser sur la région. La coopération dans le cadre du partenariat AUKUS s'effectuera en totale conformité avec les obligations qui découlent du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des accords de garanties pertinents de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

En ce qui concerne le projet de résolution auquel la Chine et la Russie ont fait référence et qui propose une levée des sanctions, il s'agirait franchement d'une réponse incroyable à ce qui se passe en réalité sur le terrain dans la péninsule. Le texte du projet de résolution part explicitement du principe que la République populaire démocratique de Corée respecte les résolutions du Conseil de sécurité. C'est écrit noir sur blanc. Or nous avons tous entendu que la République populaire démocratique de Corée ne respecte pas les résolutions du Conseil de sécurité. Le Conseil doit donc donner une réponse sérieuse à la grave situation dans la péninsule, et non pas adopter un projet de résolution qui récompense la République populaire démocratique de Corée de ses essais balistiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je suis tout à fait conscient que nous avons une autre séance après celle-ci. Toutefois, étant donné que la représentante des États-Unis et le représentant du Royaume-Uni ont repris la parole, je me sens obligé de répondre et j'essayerai moi aussi d'être bref. La représentante des États-Unis et le représentant du Royaume-Uni ont contesté la position de la Chine concernant la situation dans la péninsule, et sa réaction après les récents tirs de missiles de la République populaire démocratique de Corée. La position de la Chine est claire et constante. Nous sommes engagés en faveur du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule, grâce à la promotion de sa dénucléarisation et au recours à des moyens diplomatiques et à la négociation pour régler le problème. Cette position n'a pas changé. La Chine fonde sa réaction sur une analyse et une évaluation de la situation actuelle dans la péninsule, ce qui est incontestable. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les États-Unis et d'autres pays mènent depuis le début de l'année des

exercices militaires d'une ampleur sans précédent dans et autour de la péninsule. Ce type de dissuasion et de pression renforce le sentiment d'insécurité de la République populaire démocratique de Corée et exacerbe les tensions. La représentante des États-Unis et le représentant du Royaume-Uni ont soulevé un certain nombre de questions. Pour gagner du temps, je me concentrerai sur deux d'entre elles.

Premièrement, en ce qui concerne les exercices militaires conjoints, je pense que nous savons tous que, jusqu'aux récents tirs de missiles, au début de l'année, la République populaire démocratique de Corée a pendant toute une période globalement fait preuve de retenue et s'est abstenue de prendre des mesures excessives. Toutefois, les États-Unis et d'autres pays mènent fréquemment diverses activités militaires dans la péninsule et alentour, dirigées contre la République populaire démocratique de Corée, tout en augmentant l'ampleur et la portée de leurs exercices conjoints. En ce moment même, les États-Unis et d'autres pays mènent les exercices militaires les plus longs et les plus importants de ces dernières années. La représentante des États-Unis a déclaré qu'il s'agissait d'exercices parfaitement réguliers, routiniers et à caractère défensif. Toutefois, quand on y regarde de près, ces exercices simulent des frappes contre des cibles situées loin à l'intérieur du territoire de la République populaire démocratique de Corée, des opérations de décapitation, ainsi que l'occupation de Pyongyang. Leur nom même indique qu'il ne s'agit pas d'opérations défensives. Ces démonstrations de force ne peuvent qu'exacerber les tensions dans la péninsule.

Par l'intermédiaire de ses médias officiels, la République populaire démocratique de Corée a récemment exprimé sa préoccupation quant au fait que la situation dans la péninsule continue de se détériorer et qu'elle est au bord du conflit. Elle a appelé les pays concernés à donner la priorité à la paix et à la stabilité internationales et à cesser les confrontations militaires. Nous espérons que les États-Unis tiendront dûment compte des préoccupations raisonnables de la République populaire démocratique de Corée et y répondront, et qu'ils maintiendront un espace propice aux efforts diplomatiques.

La deuxième question, qui a été soulevée à la fois par la représentante des États-Unis et par le représentant du Royaume-Uni, concerne la coopération en matière de sous-marins nucléaires entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, le pacte AUKUS. Si l'on veut parler des dangers de la prolifération nucléaire,

on ne peut pas omettre de mentionner le pacte AUJUS. Le prétendu respect, par ces trois pays, des normes les plus strictes en matière de non-prolifération nucléaire ne saurait cacher la véritable nature de cette coopération. Quelle est-elle ? En substance, la coopération entre les trois parties constitue le premier transfert jamais réalisé d'uranium militaire hautement enrichi depuis des États dotés d'armes nucléaires vers un État non doté d'armes nucléaires, ce qui permettra à l'Australie de franchir facilement le seuil nucléaire. Cela constitue un sérieux risque de prolifération et va à l'encontre des objectifs et des buts du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Cela fait des années que les États-Unis pratiquent deux poids, deux mesures en matière de non-prolifération. Ils mettent constamment en avant les questions nucléaires impliquant la République populaire démocratique de Corée et l'Iran, ainsi que d'autres questions sensibles relatives à la non-prolifération, et ils investissent des ressources importantes et exercent une pression considérable pour tenter par tous les moyens d'empêcher la République populaire démocratique de Corée et l'Iran d'acquérir de l'uranium hautement enrichi, y compris par le biais du Plan d'action global commun, en interdisant à l'Iran de produire de l'uranium enrichi à plus de 3,67 %. Il y a 20 ans, les États-Unis ont également utilisé ouvertement la force contre le régime de Saddam Hussein en Iraq en invoquant le prétexte de la non-prolifération. Or aujourd'hui, ils ont abandonné leurs normes de non-prolifération et décidé de transférer vers l'Australie plusieurs tonnes d'uranium militaire hautement enrichi à plus de 90 %. Cette décision a mis en évidence l'hypocrisie des États-Unis, qui ont fait fi de leurs propres responsabilités et obligations et n'ont pas tenu compte des préoccupations de la communauté internationale.

Je pourrais poursuivre ma déclaration et répondre aux autres questions soulevées par les délégations des États-Unis et du Royaume-Uni. Toutefois, faute de temps, je dois conclure. J'exhorte une nouvelle fois les délégations des États-Unis et du Royaume-Uni, ainsi que mes autres collègues, à examiner avec sérieux le projet de résolution conjoint de la Chine et de la Russie. Cette proposition a pour but de créer un élan de bonne volonté et d'envoyer des signaux positifs afin de créer des conditions propices à l'amélioration de la situation. Si certains pays sont réellement soucieux d'instaurer un climat de détente ou d'apaiser les tensions sur la péninsule, ils doivent traiter cette proposition avec le sérieux qu'elle mérite.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : J'ai moi aussi écouté avec beaucoup d'intérêt la déclaration de la représentante des États-Unis, qui a affirmé que les États-Unis et leurs alliés ne nourrissaient aucun dessein hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée et que les exercices seraient effectués comme ils le sont habituellement, et en aucun cas en réponse aux lancements effectués par la République populaire démocratique. Dans ce cas, pourquoi ces exercices sont-ils organisés ? Ce n'est pas clair. L'activité militaire des États-Unis et de leurs alliés a atteint un niveau sans précédent.

Je rappelle que les exercices en question, à savoir les exercices Ssangyong, n'avaient pas été réalisés depuis cinq ans, et qu'ils ne peuvent donc pas être qualifiés de routiniers. Le discours des États-Unis renverse totalement la situation. Ils affirment qu'eux et leurs alliés n'entretiennent pas de politique hostile à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée. Il me semble avoir déjà entendu des choses de ce genre. Par exemple, que l'OTAN est une alliance purement défensive. Et que l'Iraq possédait il y a 20 ans des armes de destruction massive, ce qui a donné aux Américains une raison de réduire ce pays en un champ de ruines.

Il est clair que, quoi qu'ils disent au Conseil, les plans sont les mêmes en ce qui concerne la République populaire démocratique de Corée. À cet égard, ils ne tiennent absolument pas compte du fait que la République populaire démocratique de Corée appelle à un règlement politique et diplomatique. Le Conseil de sécurité ne peut se contenter d'être un jeu à somme nulle, au sein duquel règne une position unique. Le projet de résolution présenté par la Chine et la Russie au Conseil sert précisément la cause d'un règlement diplomatique et propose des mesures constructives. Mais Washington ne cesse d'y faire obstacle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

La République de Corée condamne avec la plus grande fermeté la poursuite des tirs de missiles

balistiques par la République populaire démocratique de Corée, notamment le lancement d'un missile balistique intercontinental (MBI) le 16 mars, et d'un autre missile balistique le 19 mars, heure locale, ce qui constitue de toute évidence des violations flagrantes de multiples résolutions du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée a lancé un missile balistique intercontinental de type Hwasong-17 quelques heures seulement avant le départ de mon président pour le Japon, ce qui était là une tentative délibérée de saboter une étape cruciale dans les relations bilatérales tournées vers l'avenir entre la Corée et le Japon. La République populaire démocratique de Corée a lancé un total de 10 MBI depuis février 2022 ; nous avons donc assisté à des lancements de MBI presque tous les mois depuis cette date.

Pendant, en ce moment crucial, le Conseil de sécurité reste silencieux du fait des veto implacables opposés par deux membres permanents en mai dernier (voir S/PV.9048), malgré l'appui de l'ensemble des 13 autres membres du Conseil. Au cours du débat de l'Assemblée générale tenu en juin dernier à la suite de l'utilisation de ces veto, nous avons assisté à une convergence écrasante sur la position de la communauté internationale sur cette question : le Conseil de sécurité doit agir dans l'unité (voir A/76/PV.77 et A/76/PV.78), mais hélas, il continue à fermer les yeux sur les violations répétées et éhontées de la République populaire démocratique de Corée.

De fait, nous vivons presque tous les jours sous la menace des actes de provocation de ce pays que sont les tirs de missiles. À cet égard, j'ai remarqué, encore aujourd'hui, que plusieurs récits erronés circulant au sein de l'ONU contribuent à l'inaction du Conseil et brouillent l'attention de la communauté internationale. Je voudrais donc clarifier les trois points suivants.

Premièrement, la République populaire démocratique de Corée affirme que ses provocations balistiques incessantes sont principalement une conséquence des exercices militaires entre la République de Corée et les États-Unis. Cette thèse ne tient tout simplement pas la route. La posture conjuguée de défense et de dissuasion de la République de Corée et des États-Unis, y compris nos exercices conjoints, est une réponse à la menace militaire posée par la République populaire démocratique de Corée. Ces mesures défensives sont le devoir le plus élémentaire de tout gouvernement responsable.

En outre, Pyongyang a procédé à six essais nucléaires et lancé plus de 200 missiles balistiques au

cours des dernières décennies, conformément à son propre plan, indépendamment de nos exercices militaires ou de notre politique à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, et ce même pendant la période dite de Sunshine Policy (politique du « rayon de soleil »). Cela s'explique en grande partie par le fait que la République populaire démocratique de Corée est obsédée par le développement de ses capacités nucléaires, nécessaires à la survie de son régime très faible, et ce en dépit des souffrances considérables et constantes de son propre peuple.

L'absence de réaction du Conseil face aux graves provocations de la République populaire démocratique de Corée en mai a encore enhardi le pays. En septembre dernier, Pyongyang a promulgué sa nouvelle loi sur sa politique d'armement nucléaire, qui autorise l'utilisation d'armes nucléaires à titre préventif sur une base dangereusement arbitraire. En janvier 2023, Pyongyang a déclaré qu'il entendait produire des armes nucléaires tactiques en masse et augmenter de manière exponentielle son arsenal nucléaire. Il a également fait part de son intention de se doter de nouveaux types de MBI.

En outre, la République populaire démocratique de Corée a annoncé aujourd'hui qu'elle avait procédé à une simulation de contre-attaque nucléaire, menaçant d'utiliser des armes nucléaires tactiques contre la République de Corée. Cela démontre clairement que la République populaire démocratique de Corée annonce ses politiques nucléaires et effectue des essais dangereux en fonction de son propre cahier des charges. Elle ne fait qu'ajuster le calendrier de ses provocations, en se basant sur les circonstances pour les justifier.

Deuxièmement, selon une autre thèse fallacieuse, les prétendues mesures positives prises par la République populaire démocratique de Corée entre 2018 et 2019 seraient restées sans contrepartie. Là aussi, c'est tout simplement faux. Les programmes nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée violent de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et, en ce sens, le moratoire autodéclaré de la République populaire démocratique de Corée sur les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques intercontinentaux n'est pas la démonstration d'une soi-disant bonne volonté, mais une obligation qu'elle a toujours été tenue de respecter.

Pyongyang n'a pas communiqué toutes les informations relatives à son programme nucléaire, ce qui pourrait constituer une première étape de vérification, et n'a pas non plus tenté de suspendre ses activités

nucléaires, même pour une courte durée. La République populaire démocratique de Corée s'est contentée de prendre quelques mesures facilement révocables, telles que la destruction des entrées des tunnels abritant ses sites d'essais nucléaires, mesures sur lesquelles elle est d'ailleurs revenue.

Troisièmement, certains plaident pour que les résolutions du Conseil de sécurité sur la question manient de façon équilibrée, comme ils disent, sanctions et dialogue. Mais la République populaire démocratique de Corée est en fait la seule à ignorer – et même à carrément rejeter – les appels continus de la communauté internationale au dialogue et à la diplomatie, y compris l'« initiative audacieuse » de la République de Corée, ainsi que l'appel des États-Unis à un dialogue sans conditions préalables.

D'aucuns affirment même que les sanctions sont inefficaces. Mais pour être efficaces, les sanctions doivent être pleinement appliquées par tous, y compris les membres permanents du Conseil de sécurité. L'application des résolutions décidées par le Conseil de sécurité est une obligation pour tous les États Membres de l'Organisation aux termes de la Charte des Nations unies.

La République populaire démocratique de Corée essaye aujourd'hui de gagner du temps afin de faire avancer ses programmes nucléaires et balistiques illégaux, en exploitant au maximum la paralysie du Conseil de sécurité et le fait que les sanctions sont peu appliquées.

Nous avons tous été directement témoins du nombre record de 10 tirs de missiles balistiques intercontinentaux effectués par la République populaire démocratique de Corée en un an, en violation des mesures coercitives décidées par cet organe. Il faut enfin en finir avec la politique belliqueuse de Pyongyang, la menace qu'elle fait peser sur le fonctionnement du Conseil de sécurité et le mépris éhonté envers l'Organisation des Nations Unies, et le Conseil doit demander des comptes au régime pour la violation persistante de ses obligations internationales.

La République de Corée réaffirme sa volonté de s'engager dans la voie de la diplomatie avec la République populaire démocratique de Corée. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de cesser son comportement très dangereux et de répondre positivement au dialogue.

La séance est levée à 12 h 10.